

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : { Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN { Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Peur des hommes et honte de Dieu.—
Lettre de reconnaissance de la part du Révd Père Arthur
Boucharde, à l'égard de ceux qui ont souscrit pour aider aux
missions de l'Afrique Centrale.—Vicillards dans la paroisse
de St Cyrille, comté de l'Islet.

Causerie Agricole : Construction du corps et des membres du
cheval (Suite).

Sujets divers : Le soin d'un verger.—Javelage des avoines.—
Du pâturage des chevaux.

Choses et autres : Exhibitions d'animaux et manufacture domes-
tique le 25 septembre courant, sous le patronage des sociétés
d'agriculture des comtés de l'Islet et de Témiscouata.—Ex-
position de fruits, fleurs et légumes, sous le patronage de la
Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Sobriété et long-
évité.

Recettes : Propriétés médicales du Thym et de la Citrouille.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis le
11 septembre (5me liste).—Révd Père F. A. Robert, curé du Pa-
tit Rocher, Nouveau-Brunswick;—M. Xavier Lapointe, East
Wilton, N.-H., Etats-Unis;—Révd M. Joseph Ed. Leclerc, cu-
ré de St François, Isle d'Orléans; l'Hon. M. C. A. P. Pelletier,
Sénateur, Québec;—M. Germain Lévesque, Ste Anne de la Po-
catière;—M. Alfred R. Desjardins, St André de Kamouraska;
Révd M. J. O. Chicoine, curé de St Thomas de Joliette.—
Reçu \$11, soit \$91 depuis le 1er août.

Nos remerciements les plus sincères.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Ga-
zette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, ma-
nuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de
l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait
des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et
complété par M. Marcellin, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Peur des hommes et honte de Dieu.—On racontait
dernièrement qu'un très spirituel cardinal, s'entrotan-
nant à Rome des affaires de France avec un de nos
sénateurs, lui aurait dit à bout portant : "Ce qui
frappe le plus chez vous, c'est la faiblesse des caract-
ères, c'est la capitulation des consciences, c'est la
peur que chacun ressent de la personnalité-rivalo ou
de la faction plus avancée qui le menace. Vous avez
remplacé le *Genuit autem* de l'Évangile par une ex-
pression moins noble, celle de *Timuit autem* (Pilato
se mit à craindre); vous avez tous pour les uns des
sociétés secrètes."

On a remarqué, en effet, qu'il en est ainsi du haut
en bas de l'échelle politique : les ministres ont pour
des députés, lesquels ont pour des comités locaux, les-
quels ont pour des monours obscurs et affiliés des so-
ciétés secrètes.

C'est ainsi, malheureusement, que se forme cette
fausse opinion publique dont un homme compétent,
puisqu'il est député et radical, donnait naguère une
définition d'un cynisme achevé. La *Revue des Deux-
Mondes* a consigné ce témoignage dans ses colonnes.
"L'opinion publique! J'ignore ce que c'est. Ce que
je sais, par exemple, c'est qu'il y a dans chaque vil-
lage, un ou deux individus actifs, remuants, auda-
cieux, capables de tout, ne valant généralement pas
grand'chose, rien du tout parfois. On ne les aime
pas, mais on les redoute. Ils sont en guerre avec le
curé et font trembler le maire; mais ce sont eux qui
font les élections. Voilà mon opinion publique à moi.
Je n'en connais pas d'autre. C'est pour cette opinion
publique là que nous votons des lois."

Déclaration cynique, répétons le, mais déclaration
qui s'appuie sur une expérience trop réelle des per-
sonnes et des choses de notre temps. Nous sommes à
la merci, moins des violents qui enflent la voix pour
dissimuler leur petit nombre, que de la masse des
faibles qui font queue à leur suite et se taisent, pour

s'épargner la peine ou plutôt la responsabilité d'une protestation. Vraie peste publique, ces gens faibles, —hardis contre DIEU seul! — toujours prêts à grossir les rangs d'un parti qu'ils redoutent, mais qui pourtant, sans eux, causerait peu de dommage. Animés du génie et du caractère de Pilate, ils ne cessent de condamner à regret l'innocent, par la seule crainte d'avoir les coupables pour ennemis. Et c'est ainsi qu'ils justifient perpétuellement une sorte d'axiome de l'histoire : " Dans les révolutions qui nous offrent les scènes les plus tragiques, les coquins se comptent, les faibles sont sans nombre. "

" Hardis contre DIEU seul ! " avons-nous dit après Racine. Il est d'observation, en effet, que la plupart de ceux qui arborent volontiers leur titre de *conservateurs*, tout en oubliant de se montrer *catholiques*, se font d'autant plus entreprenants à l'égard des droits de DIEU qu'ils s'effacent davantage devant les prétentions des hommes. Ce sont gens à n'avoir point trop peur de DIEU, je le sais. Aussi dirai-je qu'ils en ont plutôt honte, et ce mot explique surabondamment les échecs successifs de tant de combinaisons fameuses d'où les intérêts divins sont exclus.

Un vaillant petit journal donnait la même note, il y a deux mois : " Notre-Seigneur a promis le triomphe à ceux qui ne rougiraient pas de son programme de vant les hommes, et il tient sa promesse toujours. " Le conservateur veut tout arranger sans le bon DIEU et, quand il ne rougit pas de DIEU, il tient à se passer de son secours. Il n'est donc pratiquement qu'un vulgaire sans-DIEU, et l'honneur du ciel veut qu'il soit honteusement battu.

" On nous disait : Chut ! ne nommez jamais en politique le DIEU qui a créé le ciel et la terre, unissez-vous avec les conservateurs de M. de Voltaire; ils sont forts et riches, vous triompherez. Or, on a essayé dix fois, et toujours les catholiques mêlés aux conservateurs athées ont été abandonnés du Créateur. Vous voulez vous passer de moi, répondait le Tout-Puissant. Soit, allez, je ne vous connais pas. "

" On nous disait : Chut ! Non seulement ne nommez jamais DIEU — par respect — mais de plus cachez votre drapeau par habileté; ne parlez que de liberté; et l'on a fait des catholiques qui se sont abrités uniquement dans les partis politiques qu'ils pouvaient secourir, mais dont ils n'avaient pas certes à mendier le secours pour la conservation des droits de DIEU. " (*La Croix*, n° du 18 juin.)

Nous rappelions, le mois dernier, que l'Assemblée nationale de 1873, timide dans l'affirmation entière de la vérité, avait effacé le nom du Sacré Cœur du projet de loi relatif à l'église de Montmartre. Le grand Evêque de Poitiers faisait manifestement allusion à ces défaillances récentes, quand il prononçait, au cours de son homélie du 25 novembre, des paroles toujours bonnes à reproduire : " Regardez du près, hélas ! à ce qu'on appelle le mouvement chrétien de l'heure présente. Après avoir essayé de tout le reste sans succès, si les politiques, si les hommes d'Etat se déterminent à essayer de JÉSUS CHRIST, c'est à la condition expresse de ne point articuler la foi de la nation, la croyance du pays à sa divinité et à sa puissance surnaturelle. On veut la guérison sociale sans la profession de foi sociale. Or, à ce prix, JÉSUS CHRIST, tout puissant qu'il est, ne peut pas opérer

notre délivrance; tout miséricordieux qu'il il est ne peut pas exercer sa miséricorde. " — *Le Messager du Cœur de Jésus*, publié à Toulouse.

Souscriptions en faveur des missions de l'Afrique Centrale, obtenues par le Révd Père Arthur Bouchard, missionnaire apostolique de ces missions. — Le Révd Père Bouchard nous a prié de publier dans la *Gazette des Campagnes* la lettre suivante :

AU PUBLIC.

Les journaux ont annoncé mon prochain départ pour l'Afrique comme chapelain des Canadiens qui vont rejoindre l'expédition anglaise pour secourir le général Gordon. Avant de laisser mon pays, peut être pour la dernière fois, avant de dire adieu à mes chers compatriotes que je ne verrai peut-être plus, j'ai un devoir bien doux à remplir. C'est celui de la reconnaissance. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir trouver des expressions capables d'exprimer les vifs sentiments de mon cœur.

En effet, comment exprimer ces sentiments par de simples paroles? Il y a déjà deux ans, je venais au Canada tendre la main en faveur des pauvres noirs de l'Afrique Centrale.

Je venais sans craindre, car je connaissais mes compatriotes; mais j'étais loin de m'attendre à tant de charité de leur part. Leur générosité a surpassé mes espérances. Pour l'édification de tous, je dois dire que j'ai recueilli \$15,000 piastres. N'est ce pas là faire le plus bel éloge du clergé et du peuple canadien? Qu'il me soit permis de mentionner ici la charité et la bonté vraiment paternelle de Monseigneur l'Archevêque de Québec, de Monsieur l'Administrateur, des messieurs de l'archevêché, et de tous les membres du noble et digne clergé de l'archidiocèse et de tous les fidèles.

J'ai été reçu avec la même charité dans les diocèses du Canada où j'ai passé, mais si je mentionne spécialement l'archidiocèse de Québec, c'est parce que je n'ai guère tendu la main ailleurs. Merci donc, messieurs du clergé, de votre généreuse hospitalité; merci à vous tous, mes bons et chers compatriotes, de votre charité. Merci d'abord au nom de Dieu, pour qui vous avez donné, et à qui je laisse le soin de vous récompenser comme le mérite votre cœur noble et généreux. Merci au nom des petits nègres et négresses qui vous doivent la double liberté du corps et de l'âme. Merci au nom des missionnaires que vous avez assistés et encouragés. Merci surtout de la part de votre compatriote que le devoir appelle loin des rives du beau St Laurent, mais dont le cœur reste avec vous.

Voici quelques paroles que j'ai recueillies dans la dernière lettre que m'écrivait mon Vicaire Apostolique, Mgr Sogaro. Je les rapporte parce qu'elles sont des paroles de remerciement adressées au peuple canadien. " Après la réception de cette lettre, vous laisserez aussitôt que possible la terre bénie du Canada pour venir nous rejoindre. Avant de partir je désire que vous adressiez au clergé canadien si distingué par sa charité et noble hospitalité, par son zèle non moins que par sa science et la sainteté de ses mœurs, de même qu'au peuple canadien, les plus vifs sentiments de reconnaissance au nom de toute la mission et en particulier au nom de l'humble vicaire apostolique qui prosterné devant l'adorable Cœur de Jésus,

implore de cette source divine les plus copieuses bénédictions sur la noble nation canadienne.

« Priez le clergé et le peuple de nous conserver toujours leur affection dans le Seigneur et surtout de ne pas nous refuser le secours de leurs prières pendant la lutte suprême que nous avons à soutenir en ce moment. »

Que puis-je ajouter à ces paroles de mon vicairo apostolique. Elles sont l'écho des miennes, et le devoir le plus doux à mon cœur sera celui de prier chaque jour pour le Tout Puissant de déverser sur le peuple canadien les plus abondantes bénédictions, afin que ce noble peuple prospère et parvienne à la grandeur que lui méritent ses grandes vertus et surtout son incomparable charité.

A. BOUCHARD, Ptre,
Missionnaire apostolique.

Québec, 11 septembre 1884,

Vieillards.—A Saint-Cyrille de l'Islet, paroisse qui ne compte que 900 âmes, on trouve 23 habitants ayant 70 à 80 ans, et 14 autres qui ont célébré leur quatre-vingtième anniversaire.

Le plus âgé de la paroisse est M. Langlois, oncle de Mgr Baillargeon, 91 ans; son épouse a 86 ans.

Il y a dans la même maison une vieille veuve de 84 ans.

Ce qui forme un total de 261 ans!

Il y a aussi dans cette paroisse plusieurs ménages dont le mariage date de plus de 60 ans.

Une vieille octogénaire va encore à pied à l'église — une distance de trois milles; une autre fait tous les plus forts ouvrages du ménage: lavage de plancher, lessive etc..... et la bonne vieille assure qu'elle est aussi alerte qu'à l'âge de quinze ans. Dans cette paroisse il ne s'est pas vendu de boisson forte depuis sa fondation, qui remonte à quarante ans.

CAUSERIE AGRICOLE

CONFORMATION DU TRONC ET DES MEMBRES DU CHEVAL.

(Suite.)

La *croupe*, ou cette masse qui fait suite aux reins et surmonte les membres postérieurs, a une conformation qui varie beaucoup: elle est ordinairement large, arrondie, très volumineuse chez les chevaux de gros trait, et quelquefois même *double*, c'est-à-dire déprimée sur la ligne médiane et relevée de chaque côté de la dépression. Elle doit toujours être autant que possible horizontale, surtout chez les chevaux de selle et de trait léger, où elle est habituellement plus étroite et moins chargée de muscles que dans les autres.

La *croupe*, qui est tranchante dans quelques races distinguées, n'est le plus souvent *avalée*, ou coupée obliquement en arrière, que chez certains chevaux communs et peu énergiques.

La *hanche*, ou la saillie osseuse formée sur les côtés de la croupe par l'os du bassin, est peu en relief chez les chevaux jeunes, gras, qui ont la charpente peu volumineuse et la croupe horizontale, tandis qu'elle est très prononcée dans les cas opposés.

La *hanche* qui, quand elle est très proéminente, fait dire que le cheval est *cornu*, peut avoir été

fracturée:—dans cette circonstance le cheval est dit *chanché*. Cet accident, qui choque toujours la vue, peut quelquefois devenir préjudiciable chez les juments destinées à la reproduction.

La *queue* est belle quand elle se détache insensiblement de la croupe et à une assez grande hauteur, quand elle se trouve garnie de crins longs, fins, droits ou ondulés, enfin quand elle est relevée pendant l'exercice. Si elle est *mal attachée*, elle est peu gracieuse et rarement bien portée. Si elle n'est pas relevée dans les mouvements, si elle ne résiste guère quand on cherche à la soulever, elle caractérise presque toujours un cheval qui manque de force.

On dit que le cheval est à *tous crains* quand la queue est intacte; on l'appelle *écourté* lorsque l'extrémité du tronçon a été retranchée; *niqueté* quand on a coupé des muscles abaisseurs, afin qu'elle puisse être portée en trompe; *anglaisé* lorsque, outre la section des muscles, on a amputé une partie de la queue, pour la rendre encore plus facile à relever.

Dans l'examen de la queue, il est bon de voir si elle n'a pas de mélanoses (liquide roussâtre et tenu mêlé de grumeaux noirâtres) à sa face inférieure; et si elle n'est pas affectée de gèle ou blessée par la croupière.

Le *poitrail* large et musculéux convient au cheval de gros trait, parce que, si cette disposition ne favorise pas la vitesse des allures, elle coïncide avec une poitrine spacieuse, nécessaire pour les grands efforts de tirage. Par opposition, une certaine étroitesse est indispensable pour la rapidité des mouvements chez les chevaux de selle, où la hauteur de la poitrine doit compenser son rétrécissement transversal. Le poitrail étroit qui rapproche les épaules indique un animal sans haleine, facile à essouffler et prédisposé aux maladies de poitrine. Enfin, le poitrail qui laisse paraître dans son milieu une pointe bien proéminente, et un creux au dessus de cette pointe, annonce un cheval amaigri ou ruiné des membres antérieurs.

La côte doit autant que possible être arrondie, car son aplatissement diminue le diamètre transversal de la poitrine. Cet aplatissement a peu d'inconvénients si, comme cela se remarque chez les chevaux anglais, la poitrine gagne en hauteur ce qu'elle perd en largeur.

On peut rencontrer à la région des côtes des fractures provenant ordinairement de coups, des corps résultant du frottement des harnais, enfin quelques traces des visicatoires appliqués pour le traitement des maladies de poitrine.

Le *ventre* qui n'est pas trop volumineux et qui se continue sans transition avec la poitrine donne au corps du cheval une forme cylindrique toujours à rechercher. Très grand chez les chevaux mous, chez ceux nourris d'aliments grossiers, le ventre est resserré, *levreté* chez tous les chevaux de course, qu'on appelle encore *étroits de boyaux*. Entre ces deux extrêmes il faut prendre un juste milieu, et s'assurer, ce qui est toujours facile, que cette partie ne présente ni hernies ombilicales, ni éventrations.

Le *flanc* doit avoir la corde peu apparente et le creux à peine prononcé. Il n'est *cordé*, *creux*, *retroussé*, que chez les chevaux amaigris, chez ceux qui ont souffert notamment d'affections intestinales ou qui sont encore malades. Ses mouvements, réguliers dans l'état normal, plus ou moins étendus et rapides

suivant que le cheval est en repos ou en action, sont saccadés, entrecoupés dans la pousse.

L'épaule réunie au bras, qui est confondu avec elle, doit être longue, oblique, sèche et assez détachée de la poitrine : longue et oblique pour donner aux muscles une disposition favorable à leur puissance, ainsi qu'à l'étendue de leur mouvement ; sèche pour rendre l'animal léger et élégant. Ces dernières qualités n'étant pas bien précieuses dans le cheval de trait, il faut principalement que l'épaule en soit fortement musclée.

L'épaule *plaquée* ou collée en quelque sorte contre la poitrine, *chevillée*, comme on dit souvent ; celle dont la pointe est fortement prononcée, ainsi que cela arrive dans les sujets ruinés, déprécient beaucoup le cheval. Des traces de séton ou de fou, une tumeur à l'angle de l'épaule, peuvent faire supposer que l'animal est boiteux ou a été traité pour une boiterie.

Un *avant-bras* long, fortoment musclé, *nervueux*, pour nous servir de l'expression vulgaire, convient à l'animal aux allures rapides et aux mouvements énergiques. Un avant-bras fort, quoique court, est avantageux pour les chevaux de trait, chez lesquels la rapidité des mouvements n'est pas indispensable, et pour les chevaux de manéges, qui ont plus besoin d'élégance que de rapidité.

La *chataigne*, qui se trouve en dedans de l'avant-bras, ne forme qu'une plaque mince dans les chevaux fins, et constitue un ergot souvent très fort dans les races communes.

Le *coude*, qui surmonte en arrière l'extrémité supérieure de l'avant-bras, est ordinairement peu saillant. Lorsqu'il a été contusionné, blessé, il s'engorge, et devient le siège de cette tumeur désignée sous le nom d'éponge.

Le *genou* est bien conformé quand il est largo et que son milieu se trouve sur l'axe de l'avant-bras et du canon ; il est défectueux quand il est porté en avant ou *arqué*, en arrière ou *effacé*, en dedans ou *cambré*, enfin en dedans, dernière déviation très compatible avec la force, et qui lui fait donner le nom de *genou de baruf*. Ces dispositions sont naturelles, excepté la première qui est due à l'usage.

Le genou est encore plus défectueux s'il offre dans certains points de petites tumeurs dures appelées *ossetes*, s'il en est complètement entouré ou *cerclé*, s'il a un *ressigon*, ou tumeur synoviale qui se développe en dehors et en haut. Enfin s'il est blessé, *couronné*, accidents que les marchands de chevaux cherchent à cacher à l'aide de corps gras, il indique souvent que le cheval est exposé à s'abattre.

Le *canon* chez les chevaux de trait est ordinairement court et gros, tandis qu'il est toujours plus grêle, plus sec et proportionnellement plus long chez les chevaux de selle. Du reste sa longueur est d'autant plus considérable que l'avant-bras est plus court, et réciproquement.

On ne trouve guère d'autres tares au canon que les suros, qu'on appelle *simples* quand il n'y en a qu'un, *chevillée* lorsqu'il y en existe deux qui se correspondent l'un en dedans, l'autre en dehors, et en *fusée* lorsqu'ils sont multiples et placés les uns à la suite des autres.

Le *tendon*, ou cette corde qui se trouve en arrière du canon, doit toujours être dur, sec et écarté de l'os. Son empâtement, sa mollesse, caractérisent les sujets

de races communes et sans énergie ; son engorgement, sa sensibilité et la présence à sa surface de petites tumeurs dures appelées *ganglions*, annoncent ordinairement la souffrance et la ruine des extrémités.

Le *boulet* assez gros, bien arrondi, indique la force, tandis que celui qui est petit rend le membre peu susceptible de résister à la fatigue. Cette partie, qui doit être modérément fléchi, est quelquefois redressée, ce qui rend le cheval peu solide, et fait dire qu'il est *bouleté* ou *droit sur ses boulets*.

Le boulet peut être blessé plus ou moins grièvement par l'effet d'une chute ou par suite de la mauvaise habitude du cheval qui *se coupe*, enfin être entouré d'*ossetes* ainsi que de tumeurs synoviales appelées *molettes*, résultant de la fatigue, lesquelles sont difficiles à guérir et déprécient sensiblement le cheval.

La partie postérieure du boulet porte une touffe de poils, courts et rares dans les races fines, longs, abondants et rudes dans les gros chevaux, où ils remontent souvent assez haut derrière le tendon. A la naissance de ces poils, qui constituent le *fanon*, existe un *ergot* dont le développement est en rapport avec celui des crins.

Le pâturon mérite beaucoup d'attention dans le choix du cheval. S'il est long et très incliné, il rend les réactions douces, mais ne donne pas de force à l'animal, qu'on appelle alors, *long jointé* ou *bas-jointé* ; s'il est court et presque droit, il donne de la force aux membres, mais rend les réactions dures, et conduit bientôt le cheval *court jointé* à sa ruine. Conséquemment, il faut préférer une conformation intermédiaire à ces deux extrêmes.

Au pâturon peuvent se rencontrer des exostoses, des engorgements susceptibles de faire boiter le cheval, et des crevasses laissant suinter le liquide fétide qui annonce la maladie presque impossible à guérir connue sous le nom d'*eaux-aux-jambes*.

La *couronne*, ou la partie du membre qui continue le pâturon et surmonte le sabot, n'offre d'intérêt qu'on ce qu'elle peut être le siège d'exostoses appelées *formes*, produisant tôt ou tard une boiterie à peu près incurable, et de blessures ou *atteintes* ordinairement assez graves.

Dans le choix du cheval le *piéd* mérite le plus sérieux examen.

Autant que possible, le pied doit être d'un volume moyen, ni trop grand ni trop petit ; avoir la corne de teinte foncée et consistante, sans fragilité ; la paroi lisse, luisante ; la sole bien creuse ; la fourchette modérément développée et n'appuyant pas à terre dans la marche. Si le pied est grand, il est peu agréable à l'œil, fait paraître le cheval lourd, et l'expose à se couper ; s'il est petit, il est trop sensible, très exposé à la fourbure et à la corne cassante.

Le *piéd plat*, très facile à blesser ; le pied étroit, à talons serrés, trop sensible et sujet à l'encartelure ; les pieds qui ont les talons ou trop hauts ou trop bas, ceux qui appuient sur la pince ; ceux qui sont *panardés* ou portés en dehors, *cagneux* ou portés en dedans ; ceux qui ont des *ognons*, ou des *bleimes* ou contusions à la sole, déprécient tous beaucoup le cheval.

Les pieds qui ont des *scimes* ou fissures à la paroi ; les pieds qui sont affectés de *fourbure*, de *crapaud*,

même ceux qui ont la fourchette échanflée, la fourchette pourrie, doivent faire rejeter le cheval, dont la valeur est plus ou moins, mais toujours considérablement réduite. — (A suivre.)

Le soin d'un verger.

Dans le cours de l'été, nous avons eu occasion de visiter plusieurs verges, dont l'établissement ne date que de quinze à vingt ans, et qui demandaient certainement à être renouvelés, tant il y avait de ravages causés aux arbres de toutes espèces. L'achat de ces arbres a dû être coûteux, et pour une si courte durée, les profits retirés de ces verges ont dû être minimes à ce point de décourager les cultivateurs qui se sont livrés à cette culture.

Doivent-ils pour cela abandonner la culture des arbres fruitiers qui, si elle est bien conduite, peut leur rapporter de bons revenus? Assurément non, car s'ils ont été observateurs, ils ont dû se rendre compte des causes de leur échec, être en état d'y remédier pour l'avenir, et recommencer de nouveau la plantation des arbres fruitiers, en ayant soin de ne pas faire succéder dans leur verger des arbres de même espèce au même endroit.

Pour l'établissement d'un verger, nous sommes dans de meilleures conditions que nous l'étions autrefois, grâce à nos pépiniéristes Canadiens qui ont fait une étude spéciale de l'arboriculture et qui peuvent nous fournir les arbres qui conviennent à notre climat, à notre sol et au besoin des marchés. Nous avons de plus nos sociétés d'horticulture qui ont fait une étude spéciale des différentes variétés de pommes, de prunes et de menus fruits. On peut donc, en toute sûreté, s'adresser à ces pépiniéristes avec la certitude de ne pas être trompés sur le choix des arbres à planter, si nous leur laissons le choix de ce qui peut convenir pour l'établissement d'un verger. Pour notre part, nous ne craignons pas de recommander M. Augusto Dupuis, pépiniériste du Village des Aulnaies, car nous avons la certitude que ceux qui s'adresseront à lui pour l'achat d'arbres fruitiers, seront bien servis, car ce monsieur a l'expérience d'une vingtaine d'années dans la culture d'arbres fruitiers.

D'après notre propre expérience, nous indiquerons ici la principale cause du dépérissement de nos verges, car nous sommes même dans l'obligation de renouveler notre verger, parce que nous ne lui avons pas accordé assez de soins, pour des raisons que nous ne pouvions pas contrôler faute de temps.

Ce qui occasionne surtout le dépérissement des arbres fruitiers, c'est qu'ils ne reçoivent pas d'engrais suffisamment; nous les laissons pour ainsi dire mourir de faim, sans que nous le concevions; nous ne donnons pas au sol l'engrais convenable qui puisse aider à faire fructifier nos arbres. Avec un engrais médiocre l'arbre lui-même se maintient pendant quelques années, mais il ne reçoit pas assez de nourriture pour produire de beaux fruits et en abondance. Il en est de même pour l'arbre comme pour l'animal; ce dernier demande plus de nourriture, si nous exigeons de lui soit du lait, soit de la graisse. La cendre de l'écorce et de l'aubier d'un pommier contient une grande quantité de potasse, et c'est assurément l'indication que cet

arbre, pour bien végéter et produire des fruits, exige un engrais contenant de la potasse, sous quelque forme que ce soit. L'arbre qui a occupé le terrain pendant quelques années a enlevé au sol une certaine quantité de potasse, et s'il devient languissant, c'est qu'il manque de cette nourriture et que nous devons la lui procurer.

Les cendres de bois, celles surtout provenant de bois dur, fournissent le meilleur amendement aux arbres fruitiers. Les rognures de bois, copeaux, à l'état de pourriture, de même que les feuilles de la forêt, de la tourbe et les cures de fossés mêlés au fumier, font un excellent engrais pour les arbres fruitiers. L'application de cet engrais doit être faite de manière à ce qu'il ne soit pas trop rapproché du tronc des arbres, comme cela se pratique généralement. Cette dernière manière est aussi préjudiciable à l'arbre que si l'on attachait un animal à une crèche vide et qu'on lui donnât sa nourriture en arrière. Les arbres prennent leur nourriture au moyen de racines fibreuses qui se trouvent éloignées du tronc, et ils ne profitent pas de cet engrais lorsqu'on le dépose autour de ce tronc. Dans un jeune verger, l'engrais ne doit pas couvrir toute la surface du sol, mais il doit être répandu sur la partie ombragée par l'arbre. S'il est répandu sur la surface du sol, les pluies aideront à faire pénétrer l'engrais dans le sol, et les jeunes racines s'en nourriront.

On ne doit pas cultiver de grains dans le verger, car ils enlèvent à l'arbre l'engrais qui lui est nécessaire, de même que l'humidité que l'arbre requiert. Les premières années on peut cultiver des légumes entre les arbres, en prenant le soin de ne pas briser les racines des jeunes arbres, et pour cela on ne doit pas se servir de la charrue mais de la bêche pour améliorer le terrain. Plus tard on peut y laisser pousser le foin qui peut être pâturé par les moutons qui fournissent un excellent engrais pour les verges. Dès que les pommes commencent à tomber de l'arbre, on peut y mettre, pendant quelque temps, des cochons qui dévorent ces fruits qui renferment des insectes qu'il importe de détruire. Plusieurs propriétaires de verges ont pour habitude, pendant les fortes chaleurs de l'été, de couvrir le sol avec des pailles courtes ou autres couvertures, ce qui a pour effet de conserver au sol l'humidité nécessaire à la végétation des arbres.

Javelage des avoines.

En reconnaissant l'utilité de laisser les avoines achever leur maturité sur le terrain après qu'elles ont été coupées, y a-t-il avantage, soit sous celui de la quantité, soit de la qualité, à attendre qu'elles rejoignent de la pluie avant de les rentrer?

L'opération du javelage des avoines n'est pas comprise de la même manière par tous les cultivateurs. Pour faire cesser cette divergence et fixer positivement les idées, il est nécessaire de bien s'entendre sur la signification du mot *javelage*, qui ne paraît pas être la même pour tout le monde. En effet, dans beaucoup de localités, faire javeler les avoines veut dire les mouiller, sans avoir égard à leur plus ou moins de maturité, et cette définition perpétue l'erreur où sont encore beaucoup de gens qui cherchent à augmenter

d'une manière factice le volume de l'avoine, au dépend de la qualité du grain et de celle de la paille.

Avant tout, le but d'une agriculture éclairée est, pour l'avoine, comme pour les autres céréales, d'obtenir un grain bien mûr, bien sec et une paille bien saine. Partant de ce principe, et en n'oubliant pas l'obligation où l'on est de couper l'avoine avant qu'elle soit entièrement mûre, le javelage, considéré dans son objet, consiste à laisser l'avoine sur le terrain le temps nécessaire pour que la maturité s'achève complètement.

Quelques personnes croient, au contraire, que les avoines doivent demeurer sur pied jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement mûres, pour les rentrer immédiatement après qu'elles ont été coupées. Mais cette méthode ferait supposer que tous les grains d'avoine mûrissent en même temps, ce qui n'est pas; les grains des tiges supérieures, mûrissent avant ceux des tiges inférieures, en sorte que, si l'on attendait pour couper l'avoine que ces derniers fussent parvenus à maturité, les premiers, qui sont les plus gros et les plus lourds, s'égraineraient infailliblement, d'où il résulterait une perte considérable.

Il est donc plus convenable de couper l'avoine lorsque les grains des tiges supérieures sont mûrs, quoique ceux des tiges inférieures ne le soient pas entièrement et que la paille conserve encore de la sève. L'avoine reste ensuite sur le terrain jusqu'à ce que la maturité soit achevée, ce qui constitue le javelage. On l'étend en javelles assez minces pour que le soleil et la rosée pénètrent facilement.

Pendant le javelage, la maturité s'opérant à peu près de la même manière que si l'avoine était restée sur pied, il est à désirer qu'elle reçoive un peu de pluie pour attendrir l'enveloppe de l'amande et faciliter son développement complet; mais, à défaut de pluie légère, les rosées, qui sont abondantes au temps de la moisson, suffisent pour produire le même effet.

En temps ordinaire, la maturité de l'avoine et la dessiccation de la paille doivent s'effectuer dans l'espace de douze à quinze jours, et après cette époque l'avoine doit être rentrée.

Ainsi la méthode, trop généralement répandue, de faire mouiller les avoines, même après leur maturité, pour en augmenter le volume, ne saurait être trop blâmée par les considérations suivantes :

L'humidité qui pénètre le grain provoque sa germination, et conséquemment altère la qualité de l'avoine.

La paille qui vient à être mouillée lorsque la tige n'a plus de sève se détériore et n'est plus aussi bonne pour la nourriture des bestiaux.

L'augmentation de volume produite par l'une n'est que factice, car elle ne consiste que dans le développement défectueux de l'enveloppe, qui, alors, n'est plus adhérente à l'amande, rend l'avoine molle au toucher, et l'eau ne peut rien ajouter à la quantité de farine, qui forme seule la partie nutritive de l'avoine.

En sorte que, si le procédé vicieux du mouillage présente quelque avantage pour le vendeur à la mesure, ce ne peut être qu'au détriment de l'acheteur assez peu expérimenté pour ne pas reconnaître cette espèce de déception, qui d'ailleurs ne peut avoir lieu lorsque l'usage d'acheter l'avoine au poids est généralement établi.

Du pâturage des chevaux.

Un auteur anglais, dont la compétence ne peut être suspectée, a dit : " Les herbes printanières constituent le médicament le plus efficace qui puisse être administré à un cheval. C'est par leur secours que l'on parvient à débarrasser l'animal de toutes les humeurs que son corps peut recéler, et l'effet que l'on obtient par cette méthode de médication naturelle dépasse de beaucoup ce qu'on pourrait attendre de tout remède artificiel.

" Les pâturages du printemps ont encore pour résultat de faire disparaître l'engorgement des jambes et de leur rendre leur forme et leur vigueur primitives, toutes les fois que cet engorgement n'a pas pour cause le développement anormal de certaines parties osseuses. Rien n'est plus bienfaisant, pour le pied du cheval, que la fraîcheur moite des herbages sur lesquels on le conduit en avril et en mai, et l'on ne pourrait rien combiner de plus efficace, pour réduire les gonflements ou les entorses, que l'exercice volontaire auquel se livre l'animal.

" L'expérience de bien des siècles a démontré que la pratique dont il s'agit est bien supérieure, sous ce rapport, à toutes les lotions ou médications quelconques."

M. Youatt, l'auteur de ces observations, ajoute que les bons effets du pâturage sur la santé des chevaux se produisent invariablement pour les chevaux de tout âge et de toute race.

Dans bien des cas, les pâturages d'été, pour les chevaux fins, se réduisent à un peu de liberté dans un enclos, avec addition de verdure à l'alimentation que produit naturellement le sol.

Cette méthode peut, à la rigueur, se justifier et avoir sa raison d'être quand il s'agit de quelques sujets d'élite, pour lesquels on craint bien plus les accidents que les petits dérangements de santé; mais, à l'exception de ces individus hors ligne, dont le nombre est, du reste, assez limité, les pâturages d'été sont à recommander, même pour les chevaux des meilleures races; ce régime leur fait acquérir plus d'aptitude pour le service spécial auquel ils sont destinés; il augmente leur vigueur et les rend plus capables de supporter de grandes fatigues.

L'état dans lequel se trouvent les chevaux par suite du travail est une bonne préparation aux pâturages d'été. On remarque, en effet, que moins l'animal est en chair à l'époque de sa mise en prairie, plus le pâturage agit efficacement, sans qu'il soit besoin de donner au cheval aucun soin particulier, autre que celui de veiller à ce qu'il trouve constamment une abondante subsistance.

Quand les chevaux ont des engorgements aux jambes, on est quelquefois dans l'usage, avant de les soumettre au régime du pâturage, d'appliquer des vésicatoires sur les parties malades. Nous croyons cependant qu'on ne doit user de ce moyen qu'avec grande circonspection.

Lorsque des chevaux maigres sont mis en prairie, où ils trouvent une nourriture copieuse et succulente, il arrive souvent qu'ils y prennent trop rapidement de l'embonpoint. Dans ce cas, l'on a ordinairement recours à la saignée pour obvier aux inconvénients

auxquels peut donner lieu une alimentation trop substantielle. Mais il est rare que cette mesure de précaution soit indispensable, et l'on sait que les suites de cette opération sont loin d'être toujours satisfaisantes. Pour éviter tout accident pouvant résulter de la cause qui vient d'être indiquée, il suffira généralement de transférer les animaux et de remplacer les pâturages fertiles par des prairies moins productives.

L'expérience constate qu'il n'est jamais bon de faire paître ensemble un grand nombre de chevaux; il est nécessaire, néanmoins, qu'ils soient en compagnie, car la solitude leur est nuisible, aussi longtemps qu'ils n'ont pas acquis l'habitude de vivre isolés.

La pratique enseigne également qu'il est désavantageux et même dangereux de faire paître ensemble les chevaux et les autres bestiaux. — (*Gazette des Campagnes de Bruxelles.*)

Choses et autres.

— L'exhibition d'animaux, manufacture domestique, sous le patronage de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, aura lieu à St Jean Port-Joli jeudi prochain, 25 septembre. Celle de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata aura lieu le même jour, à l'Isle-Verte.

— La Société d'horticulture du comté de l'Islet aura son exhibition de fruits, jeudi, 25 septembre, à St Jean Port-Joli, dans la Salle Publique.

Sobriété et longévité. — A l'occasion des quelques lignes que nous publions aujourd'hui dans la *Revue de la Semaine*, sous le titre "Vieillards," et que nous empruntons au *Nouvelliste*, M. l'écrivain du *Canadien* fait les réflexions suivantes :

Nous venons de lire, dans l'un de nos épreuves, que la paroisse de Saint Cyrille, qui n'a que 40 ans d'existence et qui est peuplée de 900 habitants, possède un nombre de sexagénaires, des septuagénaires, et jusqu'à 10 octogénaires; et l'article se termine par cette mention remarquable: à Saint Cyrille, on ne vend pas de boissons fortes.

A la bonne heure! On dit quelquefois qu'une goutte sou tient: eh bien, voilà une population qui ne boit pas la goutte, et qui se sou tient parfaitement quand même.

Il en sera ainsi, en général, dans tous les endroits où régnera l'abstinence des boissons enivrantes: sobriété et longévité vont généralement ensemble.

Cette thèse est confirmée par la dégénérescence visible qu'entraîne, même dans les populations rurales, l'abus des liqueurs fortes. Qu'on nous permette de citer, à l'appui, quelques passages d'une correspondance adressée au journal le *Gaulois*, Paris, par un collaborateur qui a fait, à pied, un voyage dans le centre de la France, et qui a constaté, chez les paysans, l'invasion des habitudes vicieuses de la capitale.

"Il n'y a pas si longtemps, dit-il, les paysans qui se couchaient avec le soleil, se levaient aussi avec lui. Aujourd'hui, en plein été, en pleine moisson, ils ne se lèvent guère qu'à sept heures, les paupières encore boudées du sommeil, les membres las, comme brisés par des nuits de plaisir. Vers sept heures, la vie revient, mais une vie lourde, inquiète, où l'on dirait qu'il y a des remords et des effarements. On les voit, les paysans, sortir lentement de leurs demeures pressenties qui s'ouvrent à regret, les uns après les autres, se frotter les yeux, bâiller, s'étirer et parler, d'un pas onuyé et traînant, à leur ouvrage.

"Le paysan n'est plus le terrien robuste et songeur, né de la terre, qui vivait d'elle et qui mourait là où comme le chêne, il avait poussé ses racines. Les tentations de l'existence oisive des villes l'ont enveloppé et en quelque sorte déraciné du sol. Il voit Paris, non comme une goutte où l'on sombre et qui vous dévore, mais comme un rêve flamboyant, où l'or se gagne, s'élève à larges pelletées, où le plaisir est sans fin.

"Beaucoup s'en vont. Ceux qui restent se désaffectionnent de leur champ; ils traînent leurs onnuis sur la glèbe, tourmentés par des aspirations vagues, des idées confuses d'ambitions et de jouissances qu'ils ne connaîtront jamais.

"Alors, ils se réfugient au cabaret, un cabaret que la politique éternelle d'aujourd'hui a multiplié dans des proportions qui effraient.

"En un village de trois cents habitants, où il y avait autrefois cinq cabarets, il y en a quinze maintenant, et tous font leurs affaires. Plus de règlement, plus de police. Ils forment le soir à leur convenance, ou ne ferment pas, si bon leur semble, certains de n'être jamais inquiétés.

"C'est là que les volontés s'abrutissent, que les consciences se dégradent, que les énergies se domptent et s'avilissent, véritables maisons de tolérance électorale, bouges de corruption administrative, marquée au gros numéro du gouvernement.

"Le cabaret non seulement donne à boire, mais il donne à jouer aussi—de grosses parties, où le paysan, sur un coup de cartes, risque ses économies, sa vache, son champ, sa maison, où il y a des filous qui trichent, et des usuriers qui volent, toute une organisation spéciale et qui fonctionnent le mieux du monde."

Voilà bien, en effet, ce produit ce faux bien-être, que nous prenons trop facilement pour le progrès!

Oh! vive le paysan dans sa simplicité native, docile aux conseils de son curé, tout occupé de ses champs, tout dévoué à sa famille. Il aura les bénédictions du Ciel, et une vieillesse douce, respectée et heureuse.

RECETTES

Propriétés médicales du "Thym."

Le *Thym* est éminemment excitant, stimulant; c'est-à-dire qu'il donne une impulsion au système nerveux, et semble augmenter la vitalité. On emploie avec succès son infusion dans les cas de paresse de l'estomac, de faiblesse générale accompagnée de tristesse et de manque d'énergie, dans la colique et les maux de tête.

Une infusion concentrée, employée en lotions fréquentes, au moyen d'une brosse un peu rude, peut suffire pour faire périr le petit insecte de la gale. Il produit aussi de bons effets, en lotion, et surtout en fumigations, dans quelques cas de douleurs rhumatismales des membres.

Les bains chauds, aromatisés avec du *Thym*, conviennent aux enfants scrofuleux ou très délicats; on peut en mettre quelques branches dans la paillasse de leur lit.

Le *Thym* est employé en cuisine comme condiment, pour relever le goût des viandes fades ou de certains légumes. Placé dans les malles, valises, les armoires, il en éloigne les mites et autres insectes. Les abeilles le recherchent et il communique à leur miel un arôme assez prononcé.

Cette humble petite plante a donc quelque mérite, et l'on doit la trouver dans tous les jardins. Si vous avez des ruches, plantez-en le plus que vous pourrez.

Il faut récolter le *Thym* après la floraison et le suspendre par petits paquets dans un lieu sec.

Propriétés médicales de la "Citrouille"

La pulpe de la citrouille, cuite, constitue pour l'homme un aliment aqueux, rafraîchissant, et légèrement laxatif. Cru, on l'emploie avec succès, comme la pomme de terre râpée, pour les brûlures qui n'ont pas pénétré au-dessous de la peau.

Les semences ne sont pas moins utiles que la pulpe; elles contiennent environ le tiers de leur poids d'huile propre à l'éclairage. Broyées avec du lait ou de l'eau gommée ou sucrée, elles forment une émulsion émoullente et rafraîchissante. Cette émulsion (préparation liquide dans laquelle se trouve intimement mélangé un corps gras) se recommande, en outre, par un mérite tout spécial, celui de tuer le vers solitaire, dont il est d'ordinaire très difficile de se débarrasser. Il y a deux siècles que cette vertu était connue de quelques guérisseurs des campagnes, dans les pays d'Europe, sans que la médecine ait pris soin de la constater et d'en répandre l'usage; mais enfin ce remède indigène ayant été envoyé en France comme nouveau, puis de l'île du Cuba, avec le prestige dont s'entourait ce qui vient de loin, a reçu l'approbation de plusieurs médecins et produit des cures nombreuses. Vous voyez combien il est difficile d'être prophète en son pays.

Vous savez que la Citrouille est d'une grande ressource dans une ferme. Les porcs s'en trouvent fort bien, ainsi que les vaches, dont elle augmente le lait.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'été--1884

Le et après lundi, 2 juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.24 A. M.
Pour Lévis.....	10.50 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.50 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.31 P. M.
Pour Lévis.....	4.57 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	11.13 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Sarintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Br., 9 septembre 1884.



CONTRATS DE LA MAILLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le

19 SEPTEMBRE

pour le transport des mailles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du PREMIER JANVIER prochain :

CROSS POINT et SILLARVILLE, deux fois par semaine ;
LES EBOULEMENTS et SUTHERINGTON, deux fois par semaine ;
MARLOW et U. S. BOUNDARY LINE, trois fois par semaine ;
NEIGETTE et STE-FLAVIE STATION, deux fois par semaine ;
STE-FAMILLE et ST-PIERRE D'ORLEANS, trois fois par semaine ;
ST-FELICIE et TICOUABÉ, deux fois par semaine ;
ST-MOISE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vue aux bureaux de postes ci haut mentionnés et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formulés de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 21 juillet 1884. }

4 septembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)

Fermier demandé

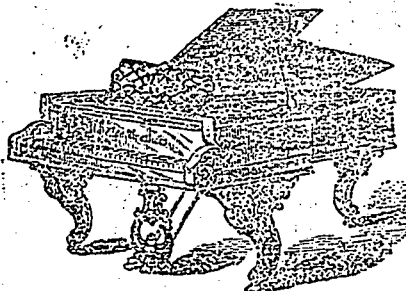
On demande immédiatement un bon fermier. Bon prix et salaire fixe. Pour informations, s'adresser à J. O. TOUSIGNANT, avocat, au No. 26, rue Ste Anne, Haute-ville, Québec ou à Ste Sophie de Lévis, comté de Nicolet.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

*Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.*



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sociétés musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame.)

MONTREAL.